



Le Pilat : un territoire préservé qui profite du desserrement urbain de Saint-Étienne

Le Pilat, qui recouvre la partie sud du Parc naturel régional (PNR) du même nom, est un territoire rural, faiblement peuplé et vieillissant malgré l'apport de familles issues du desserrement urbain de Saint-Étienne. Son économie, autrefois industrielle, repose désormais sur les activités liées à la présence de la population, notamment l'accueil de personnes âgées. Les situations de précarité économique y sont rares mais l'accès aux commerces et services reste un enjeu.

Sébastien Gauthier, Axel Gilbert (Insee)

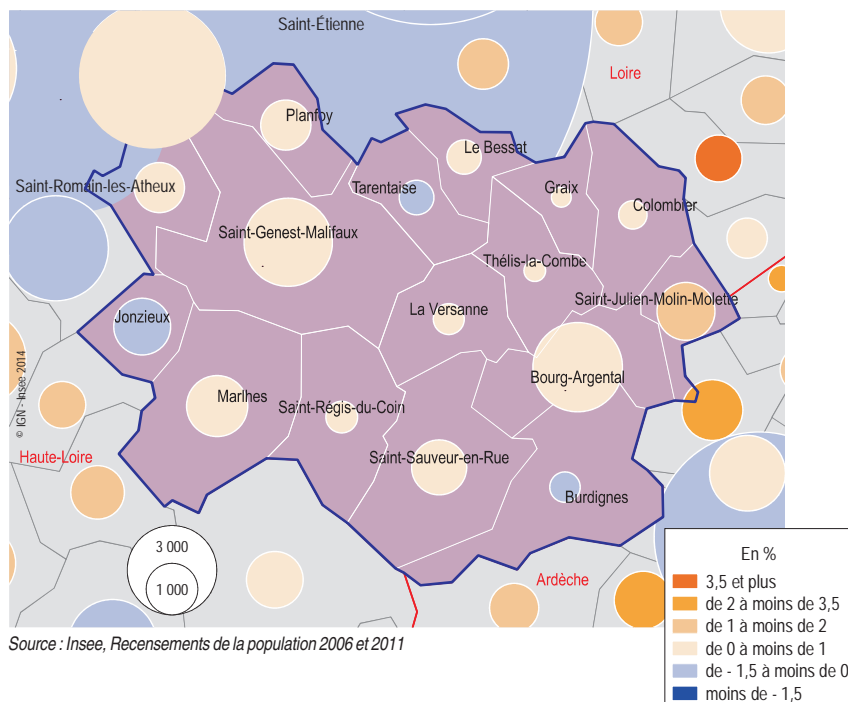
Le Pilat, tel qu'il est défini ici, est un territoire de 307 km² situé au sud de la Loire et du Rhône et au nord de la chaîne des Cévennes. Correspondant à la moitié sud du parc naturel régional (PNR) du même nom, il est composé de massifs de moyenne montagne et s'étage entre 140 et 1 432 mètres d'altitude. Le Pilat voit s'affronter les climats méditerranéen, continental et océanique, ce qui lui confère des richesses naturelles d'une exceptionnelle diversité.

Le territoire comprend le Haut-Pilat, couvert de prairies humides, le sud de la vallée de la Déôme, en son versant méridional, et le sud des Crêts, sommets couverts de landes qui culminent au Crêt de la Perdrix (1 432 m).

On y trouve 59 % de forêts et de milieux semi-naturels (50 % pour la zone de référence*), 40 % de territoires agricoles, et seulement 1,6 % de territoires artificialisés, deux fois moins que dans la zone de référence.

1 Une croissance de la population au ralenti

Nombre d'habitants en 2011 et évolution de la population entre 2006 et 2011



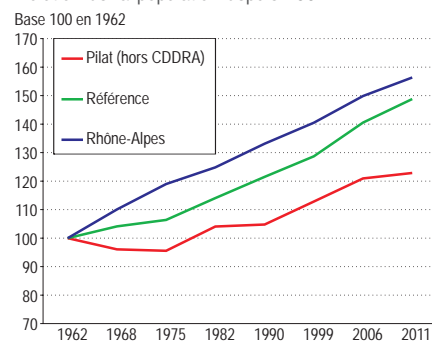
Une zone rurale sous influence urbaine

15 300 habitants peuplent le territoire. Du fait de son relief montagneux, sa densité de population est faible : 50 hab./km² contre 70 hab./km² pour la zone de référence et 144 hab./km² pour la région Rhône-Alpes.

La commune la plus peuplée, Bourg-Argental, ne compte que 2 926 habitants en 2011 (19 % de la population). L'essentiel du territoire est composé de communes rurales sous influence urbaine ; ses habitants se répartissent dans les couronnes et les communes multi-polarisées des grandes aires urbaines de Saint-Étienne, Annonay et Vienne.

3 Une croissance modérée de la population

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

La population est légèrement vieillissante

La population du Pilat n'a que très faiblement augmenté jusqu'en 1990. Entre 1990 et 1999, la croissance démographique devient plus soutenue et même supérieure à celle de la référence (+ 0,8 % par an en moyenne contre + 0,6 %). Entre 1999 et 2006, elle atteint + 1,0 % par an en moyenne (+ 1,3 % par an pour la référence).

Depuis, la population connaît une croissance ralentie : + 0,3 % par an entre 2006 et 2011, bien en deçà de la référence rurale (+ 1,2 % par an) et même de la région (+ 0,9 % par an).

La croissance de la population est uniquement le fait de l'excédent migratoire. Le solde naturel est négatif, en raison du vieillissement de la population, lui-même accentué par les nombreuses arrivées de personnes âgées dans le territoire.

* Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Le Pilat est comparé aux territoires de type "rural". Cette zone de référence est constituée des communes du Bugey, du Forez, du Beaujolais, de Bièvre-Valloire, de la Bresse-Revermont-Val de Saône, du Sud Grésivaudan, des Vals du Dauphiné-Nord Isère, de l'Avant Pays Savoyard Chartreuse, d'une Autre Provence, de la Drôme des Collines, de la Vallée de la Drôme, de l'Ardeche Méridionale, des Monts du Lyonnais et du Pilat.

2 Une population plutôt vieillissante

Carte d'identité du territoire

	Pilat (hors CDDRA)		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	15 105	15 346	1 161 190	1 229 289	6 283 541
Poids dans la région (%)	0,3	0,2	19,3	19,6	///
Densité (hab./km ²)	49	50	67	70	144
Nombre de communes	16	16	1 179	1 179	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	97,6	97,7	68,0	68,5	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	30,7	28,7	30,1	29,8	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	18,1	19,2	17,8	18,4	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,69	1,50	1,69	1,62	1,92

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale) et Direction Générale des Collectivités Locales

Il y a en effet moins de jeunes et plus de personnes âgées dans le Pilat que dans la zone de référence. La part des personnes de 0 à 14 ans y est moins importante (18,6 % contre 19,7 % dans la référence) et diminue, alors que celle des 60 à 74 ans augmente de + 2 % entre 2006 et 2011, contre + 0,8 % pour la référence.

La présence de nombreuses maisons de retraite accentue ce phénomène et explique pourquoi la part des 75 ans et plus dans la population augmente massivement entre 2006 et 2011 : elle passe de 8,4 % à 10,4 % en cinq ans. Cette augmentation est due à leur arrivée en nombre sur le territoire : 215 personnes de plus de 75 ans, soit + 13 % de cette tranche d'âge, contre + 1 % seulement pour la zone de référence.

La plupart des nouveaux arrivants sont de jeunes familles avec enfants ...

Comme dans la majorité des territoires ruraux proches des villes, l'excédent migratoire contribue toutefois à limiter le vieillissement de la population. Entre 2003 et 2008, on enregistre 2 470 entrées de personnes âgées de cinq ans ou plus pour 1 790 départs, soit un solde excédentaire de 680 personnes avec le reste de la France (soit + 5 % de la population en cinq ans).

Les jeunes actifs (30-39 ans), bien souvent accompagnés d'enfants, sont nombreux parmi les arrivants (630 personnes). Les jeunes entre 20 et 24 ans, au contraire, quittent le territoire (370 individus, soit - 22 % de cette tranche d'âge entre 2003 et 2008). Ils vont principalement vers les grandes unités urbaines voisines pour y étudier ou pour y trouver leur premier emploi. Le classement de la zone en Parc naturel entraîne toutefois la limitation du nombre de constructions et donc de nouvelles arrivées. Cela contribue à la modération de la croissance de la population, mais c'est aussi un facteur de vieillissement du territoire.

Les échanges de population se font principalement avec le reste de la région Rhône-Alpes (78 % des arrivées et 75 % des départs). Presque la moitié des arrivées proviennent de l'unité urbaine de Saint-Étienne. Deux autres unités urbaines sont importantes en termes d'échanges : Lyon et Annonay.

... le plus souvent cadres et professions intermédiaires

Les mouvements de population engendrent des modifications dans la composition sociale de la population et contribuent à transformer le Pilat en un territoire plus résidentiel. En effet, si 62 % des arrivants sont des actifs occupés, ils travaillent majoritairement hors du territoire. Les personnes qui s'installent dans le Pilat viennent de villes avoisinantes, bénéficiant ainsi de leur desserrement urbain. Les cadres sont plus nombreux à arriver qu'à quitter le territoire. Il en est de même pour les professions intermédiaires. Cela a un impact positif sur la structure socio-professionnelle puisque, entre 2006 et 2011, la proportion d'actifs cadres passe de 10,0 % à 11,2 %. Le poids des professions intermédiaires diminue (passant de 30 % à 27 %), comme celui des employés.

D'une manière générale, les arrivants sont plus diplômés (baccalauréat et au-delà) que les habitants en place.

Le Pilat compte 1 490 résidences secondaires, soit 18 % du parc de logements : c'est plus que dans la référence (11 %). Le parc de résidences principales est essentiellement composé de logements individuels (les trois quarts des logements) et de propriétaires occupants. Il y a plus de propriétaires parmi les habitants du Pilat (71 % des ménages, et même 89 % des occupants de maisons) que dans la zone de référence rurale (66 %) ou qu'en Rhône-Alpes (57 %), ce qui est typique d'une zone rurale sous

influence urbaine. La situation est différente pour les appartements qui ne comptent que 16 % d'occupants propriétaires, la majorité d'entre eux faisant partie du parc locatif privé.

On compte 7 054 actifs sur le territoire (soit 46 % de la population, comme dans la référence) ; 6 585 d'entre eux ont un emploi. Le nombre d'actifs progresse de + 0,4 % en moyenne annuelle depuis 2006.

En 2011, au sens du Recensement de la population, il y a 6,6 % de chômeurs dans la zone du Pilat, donnée bien inférieure à celle de la référence rurale (11 %). Les jeunes sont les plus touchés par le chômage avec, en 2011, un taux de 17 % pour les actifs entre 15 et 24 ans. Dans cette tranche d'âge, ce pourcentage atteint même 21 % pour les jeunes femmes. Cela reste toutefois bien en dessous de la référence rurale (27 %). Fin 2013, les demandeurs d'emploi du territoire sont essentiellement des employés (56 % des chômeurs de catégorie A) et des ouvriers qualifiés ou spécialisés (25 %).

Entre 2007 et 2013, la progression du nombre de demandeurs d'emploi est deux fois moins rapide que dans la zone de référence (+ 22 % contre + 50 %). Ceci est dû à la structure de la population active résidente (principalement composée de personnes disposant d'un emploi pérenne, comme c'est souvent le cas dans les zones périurbanisées) et à un appareil productif tertiaire peu touché par la crise.

62 % des actifs travaillent à l'extérieur du Pilat

Rapportés au nombre d'actifs résidents, les emplois sont peu nombreux sur le territoire (55 pour 100). Dans la référence rurale, ce chiffre est plus élevé : 81 emplois pour 100 actifs occupés. 62 % des actifs résidents travaillent en dehors de la zone. Ce ratio moyen est plus fort pour les cadres et les professions intermédiaires : 80 % et 77 % respectivement vont travailler en dehors du territoire. Parmi les 4 100 résidents du Pilat qui travaillent en dehors, 58 % se rendent dans l'unité urbaine de Saint-Étienne, 13 % dans celle d'Annonay, 5 % dans celle de Lyon.

Les temps de trajet domicile-travail sont élevés : une heure aller-retour en moyenne. Ces déplacements se font presque exclusivement en voiture. 50 % de la population est à plus de 30 minutes d'une gare ferroviaire. Les habitants du Pilat sont plus équipés de voitures que ceux de la zone de référence : 48 % des ménages ont deux voitures ou plus contre

4 Un parc de résidences secondaires important mais en diminution

Caractéristiques des logements

	Pilat (hors CDDRA)			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Résidences principales	6 154	73,9	+ 5,0	81,0	+ 8,1
Résidences secondaires	1 486	17,8	- 11,9	10,5	- 3,4
Logements occasionnels	27	0,3	- 2,4	0,5	- 16,4
Logements vacants	664	8,0	+ 51,4	8,0	+ 26,9
Ensemble des logements	8 331	100,0	+ 3,9	100,0	+ 7,9

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

45 %. Seuls 2 % des actifs résidents utilisent les transports en commun (4 % pour la référence, 12 % pour la région).

Ces problèmes d'accessibilité sont principalement liés au relief du territoire qui ne permet pas le développement aisé d'infrastructures de transport. Cependant, l'amélioration des axes routiers ou ferroviaires et l'augmentation des fréquences des transports publics ou du nombre de dessertes pourraient constituer un enjeu important de l'aménagement du territoire.

Plus d'emplois tertiaires, au détriment des emplois industriels et agricoles

La répartition des emplois entre activités présentes et non présentes s'est inversée entre 1975 et 2011 : la part des activités présentes est passée de 34 % en 1975 à 69 % en 2011. Ainsi, en 40 ans, le nombre d'emplois dans le tertiaire a progressé de 35 points. Dans le Pilat, 30 % des postes appartiennent au secteur de l'hébergement médico-social (soit 780 postes). En effet, de nombreuses maisons de retraite (EHPAD, foyers médicalisés, ...) sont implantées sur le territoire, constituant ainsi son principal secteur économique.

Inversement, la part des emplois industriels a diminué de plus de la moitié depuis 1975, passant de 41 % à 17 %. En 2012, sur les 500 postes répartis dans l'industrie locale, 70 appartiennent à l'industrie agro-alimentaire (14 %), 120 à la maroquinerie

et au textile (25 %), 120 à la plasturgie (25 %) et 70 à la métallurgie (14,5 %).

Une agriculture tournée vers l'élevage

10 600 hectares sont dédiés à l'agriculture en 2010 ; c'est 6 % de moins qu'en 2000. Cette diminution, amorcée avant les années 1990, est moins accentuée que dans la zone de référence qui subit, sur la même période, une baisse de - 7,2 %. De même, la tendance à l'agrandissement des exploitations se modère depuis 2000 (+ 9 % de surface agricole utile (SAU) moyenne entre 2000 et 2010 contre + 50 % entre 1988 et 2000). Le Pilat se distingue ainsi de la tendance générale qui est à un agrandissement plus net des exploitations (+ 31 % de SAU moyenne depuis 2000 pour la zone de référence).

Environ 91 % de la SAU est consacrée aux fourrages et superficies en herbe pour l'élevage d'animaux, et 8 % aux cultures céréalières. 35 % des exploitations sont orientées vers l'élevage de bovins à lait, 13 % vers celui des bovins à viande, 20 % vers les porcins, 10 % vers la polyculture et 7 % vers les grandes cultures.

Parmi les actifs du secteur agricole, 66 % sont des chefs d'exploitation. Il s'agit d'une population vieillissante : 15 % d'entre eux ont 60 ans ou plus, contre 8 % seulement dix ans auparavant. La part des emplois agricoles n'a cessé de décroître entre 1975 et 2011, passant de 23 % à 9 %.

Le Pilat possède également une claire vocation touristique. Le territoire compte

5 Six actifs sur dix vont travailler en dehors du territoire

Déplacements domicile-travail

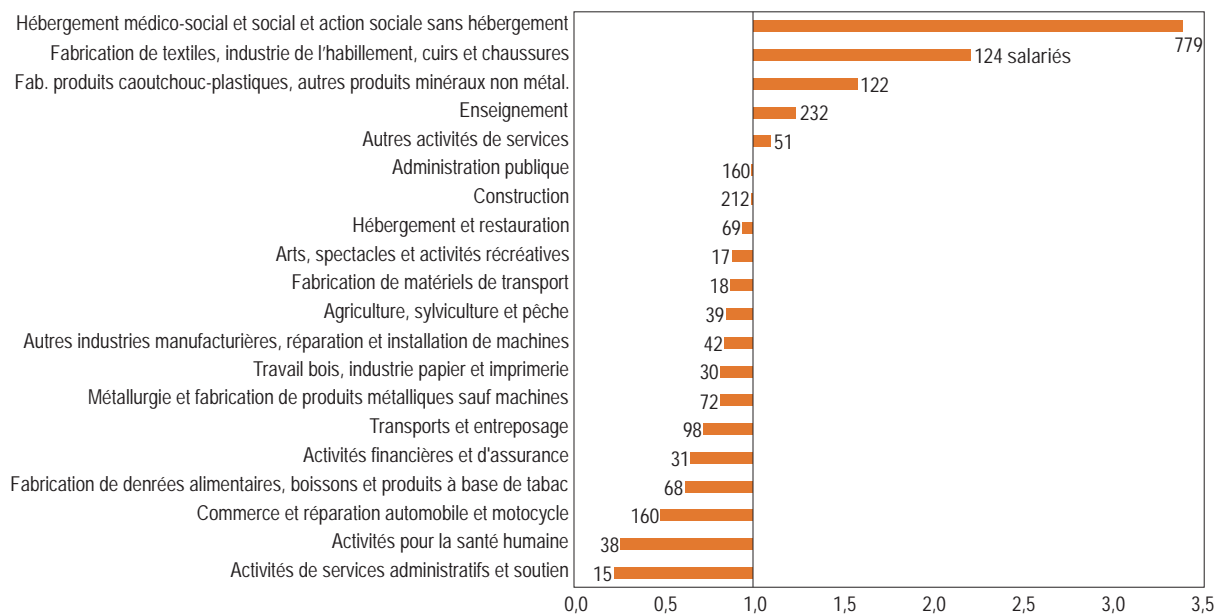
Ensemble des actifs (*)	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	6 430	100,0	6 588	100,0
Résident et travaillant dans la zone	2 578	40,1	2 495	37,9
dont résident et travaillant dans la même commune	2 000	31,1	1 903	28,9
Travaillant en dehors de la zone	3 852	59,9	4 094	62,1
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	3 707	100,0	3 639	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	2 578	69,6	2 495	68,6
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	1 129	30,4	1 144	31,4
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,58	///	0,55	///

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

6 Un secteur prépondérant : l'hébergement de personnes âgées

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Indice de spécificité : rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence.

Lecture : l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement présentent une forte spécificité dans la zone d'étude (3,4 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 779 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee, Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

environ 8 000 lits touristiques pour 15 000 habitants, soit une densité plus forte que dans la référence rurale (52 lits touristiques pour 100 habitants contre 37). 93 % des lits dépendent de résidences secondaires et de gîtes ruraux. Les campings sont peu nombreux (6 % des lits) par rapport à la référence rurale (24 %).

L'offre touristique est celle d'un espace naturel de relief. Il existe 16 boucles de randonnée et deux domaines de ski nordiques : Le Bessat avec 35 km de pistes, et le domaine de Burdigines avec 20 km d'itinéraires nordiques.

La précarité est contenue dans le Pilat

Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est de 24 200 euros par an, supérieur de 1 000 euros environ à celui mesuré dans la zone de référence. Il a augmenté de + 9 % entre 2006 et 2011 (+ 7 % pour la référence, + 8 % pour la Région).

L'augmentation des revenus dans ce territoire est en partie liée au desserrement urbain de la ville de Saint-Étienne et à l'évolution de la structure de population qui en découle. En conséquence, 9 % seulement de la population vit avec un bas revenu, contre 15 % pour la référence rurale.

Cependant, les ménages peuvent connaître des difficultés d'accès aux équipements, commerces et services publics. Ces difficultés, et les surcoûts engendrés, pèsent davantage sur les ménages les plus modestes et les personnes fragiles. Certains services de santé (dentistes, laboratoires, services d'aides aux personnes âgées à domicile), peu présents dans le Pilat, sont les plus concernés. Par ailleurs, la densité de commerces de détail est faible, ce qui à terme, peut constituer un frein au maintien de la population. Enfin, le Pilat ne compte ni lycée, ni gare. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2014

Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Saint-Étienne Métropole, la Dombes, Grenoble-Alpes Métropole, Vals du Dauphiné, Bresse-Revermont-Val-de-Saône, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Bièvre-Valloire, Pays du Forez, Belledonne.

